

Compte rendu de séance

Séance du 21 Février 2020

L'an 2020 et le 21 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, mairie sous la présidence de
ALORY Christophe Maire

Présents : Mme PEJAUDIER Christine, MM : ALORY Christophe, FRIBOULET Cyril, GARRIGUES Bruno, MORICE Hervé, PRIOUX Claude, QUERO Daniel

Absent(s) : Mme BAUDASSE Brigitte

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 8
- Présents : 7

Date de la convocation : 15/02/2020

Date d'affichage : 15/02/2020

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture de l'Eure

Le : 25/02/2020

Et publication ou notification

Du : 25/02/2020

A été nommé(e) secrétaire : Mme PEJAUDIER Christine

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Compte de gestion - 2020-01

Compte Administratif 2019 et affectation du résultat - 2020-02

Encaissement chèque - 2020-03

Encaissement chèque - 2020-04

Contrat copieur - 2020-05

Achat tracteur autoporté - 2020-06

Demande de subvention DRAC Diagnostic et MOE - 2020-07

Emprunt travaux église - 2020-08

Fonds de concours - 2020-09

Compte de gestion

Réf : 2020-01

Le maire présente le compte de gestion établi par le comptable municipal pour l'année 2019. Il est conforme aux écritures que nous avons sur nos registres.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil votent à l'unanimité le compte de gestion.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Compte Administratif 2019 et affectation du résultat

Réf : 2020-02

Le maire présente le compte administratif pour l'année 2019 qui fait ressortir les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement 2019 : - 1 725,38
- Résultat de fonctionnement 2018 reporté : + 106 460,26
- Résultat de fonctionnement au 31/12/2019 : + 104 734,88

- Résultat d'investissement 2019 - 30 070,13
- Restes à réaliser à reporter : - 9 174,84
- Affectation au 1068 : + 39 244,97
- Résultat de fonctionnement reporté au 002 : + 65 489,91

Il se retire pour le vote.

Après délibération, les membres du conseil votent le compte administratif à l'unanimité

A la majorité (pour : 6 contre : 0 abstentions : 1)

Encaissement chèque

Réf : 2020-03

Le maire expose que l'assurance a remboursé les frais occasionnés par la tentative de vol du 10 octobre 2019. Ce chèque est d'un montant de 109,10 €. Le maire demande aux membres du conseil l'autorisation d'encaisser ce chèque.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, le maire à encaisser ce chèque

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Encaissement chèque

Réf : 2020-04

Le maire expose qu'un administré a acheté des tuiles appartenant à la commune pour un montant de 360 €. Le maire demande aux membres du conseil l'autorisation d'encaisser ce chèque.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité, le maire à encaisser ce chèque

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Contrat copieur

Réf : 2020-05

Le maire propose de changer le copieur. Pour ce faire, il a demandé deux devis mais une seule société a répondu : Toshiba.

La situation actuelle est la suivante :

- Contrat copie N/B : 0,009184 = 6,88€
- Contrat copie couleur : 0,074689 = 19,57€
- Contrat e-way : 15,18€/mois
- Location actuelle :86€/mois

Total : 127,63€/mois

Situation proposée :

- Contrat copie N/B : 0,00604 = 3,02€
- Contrat copie couleur : 0,049 = 12,84€
- Contrat e-way : 10€/mois
- Location proposée :88€/mois

Total : 113,86€/mois

Soit une économie de 10,79%correspondant à 165,24€ HT / an

Le maire demande aux membres du conseil de l'autoriser à signer le contrat
Après en avoir délibéré, les membres acceptent à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Achat tracteur autoporté

Réf : 2020-06

Le maire propose d'acheter un tracteur autoporté pour l'entretien de la commune. Pour ce faire, il a demandé un devis pour plusieurs matériels différents.

Après examen des différentes propositions, les membres du conseil choisissent à l'unanimité le modèle STIHL RT 6112 ZL pour un montant TTC de 4 956,44€

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention DRAC Diagnostic et MOE

Réf : 2020-07

Le maire demande au conseil l'autorisation de solliciter la DRAC afin d'obtenir une subvention (40%) pour les prestations suivantes concernant les travaux de rénovation de l'église :

Diagnostic 16235€ HT

MOE 38448€ HT

Après délibération, le conseil autorise à l'unanimité le maire à solliciter la DRAC afin d'obtenir une subvention pour les prestations concernant les travaux de rénovation de l'église.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Emprunt travaux église

Réf : 2020-08

Le maire informe le conseil de la demande d'emprunt qu'il a fait auprès du Crédit Agricole.

Après avoir pris connaissance de la proposition établie par le Crédit Agricole, le conseil décide, après en avoir délibéré, de l'accepter à l'unanimité.

Article 1^{er} :

Pour financer les travaux de restauration de l'église, la commune de Moisville décide de contracter auprès du Crédit Agricole, un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 120 000 € (cent vingt mille euros)
- Taux : 1,54 %
- Durée : 25 ans
- Périodicité : Annuelle
- Frais de dossier : 150€
- Mise en place souhaitée : 2021

Article 2 :

Mr Le Maire, est autorisé à signer le contrat relatif à cet emprunt et à procéder aux versements et remboursements des fonds dudit prêt.

Article 3 :

La commune de Moisville décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de débit d'office et selon le principe de règlement sans mandatement préalable. Les sommes seront affectées au compte 21318 en investissement.

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Fonds de concours

Réf : 2020-09

La Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie propose de nous apporter une aide financière complémentaire dans la réalisation de nos projets, sous la forme de fonds de concours. Il s'agit pour nous de préciser leur montant estimatif et leur priorité pour l'année 2020 étant entendu qu'ils ne devront avoir reçu aucun commencement (pas de signature de devis ni de notification de marché), avant d'avoir reçu une autorisation de démarrage anticipée de la part de la Communauté d'agglomération ainsi que des éventuels autres financeurs.

Le maire demande au conseil l'autorisation de solliciter la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie pour l'obtention de fonds de concours pour :

- L'acquisition de blocs de sécurité pour la salle des fêtes
- L'achat d'un tracteur autoporté

Après délibération, le conseil autorise à l'unanimité le maire à solliciter la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie pour l'obtention de fonds de concours

A l'unanimité (pour : 7 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Bornes incendie

La borne à incendie situé rue de Gaudreville a été réparée. Une nouvelle borne a été installée rue de la Mairie.

Séance levée à : 20 :20

En mairie, le 03/03/2020
Le Maire
Christophe ALORY